



# Concrete Sustainability Council

## Manuel technique

CSC R-Module (V2.1) (BE-FR)

The Concrete Sustainability Council (CSC)

Rue de la Cité 1

1204 Geneva

Switzerland

03.01.2023



## Table of Contents

<b>Table of Contents</b>	<b>1</b>
<b>Module-R</b>	<b>2</b>
R1 - Approvisionnement responsable	2
R2 - Approvisionnement en matériaux-R tracés	3
R3 - Consommation de matériaux recyclés	4
R4 - Gestion de la Qualité	6
R5 - Teneur minimale en matériaux recyclés	7

# Module-R

## R1 - Approvisionnement responsable

### But

Veiller à ce que l'approvisionnement responsable soit assuré de manière appropriée.

### Total de points réalisables pour ce crédit

**Béton:** 0 point

### R1.01 Certification CSC

#### Type de critère

Usine

#### Points réalisables pour ce critère

**Béton:** 0 point

L'usine de béton est certifiée CSC au niveau Argent ou supérieur.

#### Preuve requise

Le certificat CSC au niveau Argent ou supérieur

## R2 - Approvisionnement en matériaux-R tracés

### But

Déterminer l'approvisionnement en matériaux-R et s'assurer que tous les matériaux-R proviennent de sources traçables.

### Total de points réalisables pour ce crédit

**Béton:** 0 point

### R2.01 Approvisionnement en matériaux-R tracés

#### Type de critère

Usine

#### Points réalisables pour ce critère

**Béton:** 0 point

L'usine doit énumérer les sources de ses matériaux-R,

- Le matériau R produit (par exemple, au moyen d'un concasseur mobile) à partir de son propre béton retour
- Les matériaux fournis par des tiers

et démontrer que  $\geq 98\%$  (en masse) de ces matériaux R proviennent de sources traçables.

Il n'est pas nécessaire d'inclure la quantité de béton retour qui est recyclé sur place, avant le durcissement, dans une installation de recyclage spécialisée.

#### Preuve requise

Une liste détaillée des matériaux R de l'année n-1 (= l'ensemble de l'année civile antérieure à la certification du produit R), fournissant des explications complètes sur la source des matériaux R utilisés (sources internes et externes), voir l'annexe

ET

Une déclaration écrite de la direction générale, attestant que la liste est complète

OU

Si l'usine a commencé ses activités il y a moins d'un an, le crédit peut être obtenu dans l'attente de la remise d'une preuve définitive :

Une liste détaillée des matériaux-R depuis le début des activités, fournissant des explications complètes sur la source des matériaux R utilisés (sources internes et externes), voir l'annexe

ET

Une déclaration écrite de la direction générale, attestant que la liste est complète et la confirmation qu'une liste complète des matériaux pour l'ensemble de l'année sera fournie à l'auditeur une fois l'ensemble de la première année achevé.

## R3 - Consommation de matériaux recyclés

### But

S'assurer que la consommation de matériaux recyclés (matériaux R) est correctement relevée.

Ce crédit détermine la teneur en granulats recyclés du béton R et donc son étiquetage certifié CSC.

### Total de points réalisables pour ce crédit

**Béton:** 0 point

### R3.01 Livraisons de béton ou matériaux à base de liant

#### Type de critère

Usine

#### Points réalisables pour ce critère

**Béton:** 0 point

L'usine doit fournir les données de production suivantes :

1. La quantité totale de béton ou d'autres matériaux à base de liant qui ont été fournis
2. De cela, la quantité totale de béton ou des matériaux à base de liant qui contiennent des matériaux-R qui ont été fournis
3. De cela, le cas échéant, la quantité totale de béton R ou d'autres matériaux à base de liant certifiés CSC ou étiquetés/certifiés par d'autres labels, qui ont été fournis

#### Preuve requise

Les livraisons (en m<sup>3</sup>) se référant à l'année n-1 (= l'ensemble de l'année civile antérieure à la certification du produit R).

ET

Une déclaration écrite de la direction générale, attestant que la liste est complète.

## R3.02 Quantité de matériaux-R utilisés pour la production de béton-R

### Type de critère

Usine

### Points réalisables pour ce critère

**Béton:** 0 point

La quantité totale de matériaux R (en tonnes) utilisés pour la production de béton R doit être communiquée, que le béton R soit certifié CSC, étiqueté / certifié par un autre label, ou non étiqueté / non certifié.

Les matériaux R ajoutés au mélange de béton via le ciment ou en tant que substituts du ciment lors du mélange de béton (par exemple, le laitier, les cendres volantes, la fumée de silice) n'entrent pas dans le champ d'application de ce critère.

### Preuve requise

1. Une liste détaillée des matériaux R utilisés au cours de l'année n-1 (= l'ensemble de l'année civile antérieure à la certification du produit R), avec une résolution au niveau des produits

**OU**

Les protocoles de dosage de toutes les livraisons de l'année n-1 du béton R

**ET**

2. Une déclaration écrite de la direction générale, attestant que les preuves fournies sont complètes

## R4 - Gestion de la Qualité

### But

Veiller à ce que tous les matériaux-R répondent aux normes de qualité pertinentes.

### Total de points réalisables pour ce crédit

**Béton:** 0 point

### R4.01 Système de gestion de la qualité (QMS)

#### Type de critère

Usine

#### Points réalisables pour ce critère

**Béton:** 0 point

L'entreprise a mis en place un système de gestion de la qualité documenté, voir l'annexe.

#### Preuve requise

Une validation par l'auditeur que l'entreprise dispose d'un système de gestion de la qualité documenté.

### R4.02 Utilisation de matériaux recyclés certifiés

#### Type de critère

Usine

#### Points réalisables pour ce critère

**Béton:** 0 point

Tous les matériaux R de source externe sont certifiés selon les normes locales pertinentes, voir l'annexe.

#### Preuve requise

Une copie de tous les certificats valides

## R5 - Teneur minimale en matériaux recyclés

### But

Veiller à ce qu'une teneur minimale en matériaux R soit assurée.

### Total de points réalisables pour ce crédit

**Béton:** 0 point

### R5.01 Teneur minimale en matériaux-R (niveau 1)

#### Type de critère

Usine

#### Points réalisables pour ce critère

**Béton:** 0 point

#### Ce critère est requis pour le niveau 1.

La teneur et le niveau de matériau R doivent être déclarés de manière appropriée pour chaque livraison de béton (voir l'annexe).

Pour le contenu minimum de matériel R éligible pour l'obtention de la certification CSC R dans une classe de performance donnée (voir l'annexe).

#### Preuve requise

Vérification par échantillonnage d'une sélection de protocoles de conception de mélanges de béton pour le béton portant le certificat CSC-R (niveau 1).

Les informations suivantes de chaque conception de mélange couverte par le module R doivent être téléchargées dans la boîte à outils du CSC :

- Numéro d'identification unique
- Contenu matériel R
- Nombre d'étoiles réclamées

La teneur en matériau R dans le mélange de béton doit être confirmée par la liste de dosage ou par une confirmation du fabricant faisant référence à la liste de dosage.

#### ET

En cas de certification initiale :

Le contenu en matériau R pour la conception du mélange de béton qui peut devoir être fourni par la centrale à béton souhaitant obtenir un module R du CSC. La classe de matériau R la plus élevée est décisive.

#### ET

Déclaration annuelle de conformité par la direction (voir annexe).

## R5.02 Teneur minimale en matériaux-R (niveau 2)

### Type de critère

Usine

### Points réalisables pour ce critère

**Béton:** 0 point

### Ce critère est requis pour le niveau 2.

La teneur et le niveau de matériau R doivent être déclarés de manière appropriée pour chaque livraison de béton (voir l'annexe).

Pour le contenu minimum de matériel R éligible pour l'obtention de la certification CSC R dans une classe de performance donnée (voir l'annexe).

### Preuve requise

Vérification par échantillonnage d'une sélection de protocoles de conception de mélanges de béton pour le béton portant le certificat CSC-R (niveau 2).

Les informations suivantes de chaque conception de mélange couverte par le module R doivent être téléchargées dans la boîte à outils du CSC :

- Numéro d'identification unique
- Contenu matériel R
- Nombre d'étoiles réclamées

La teneur en matériau R dans le mélange de béton doit être confirmée par la liste de dosage ou par une confirmation du fabricant faisant référence à la liste de dosage.

### ET

En cas de certification initiale :

Le contenu en matériau R pour la conception du mélange de béton qui peut devoir être fourni par la centrale à béton souhaitant obtenir un module R du CSC. La classe de matériau R la plus élevée est décisive.

### ET

Déclaration annuelle de conformité par la direction (voir annexe).

## R5.03 Teneur minimale en matériaux-R (niveau 3)

### Type de critère

Usine

### Points réalisables pour ce critère

**Béton:** 0 point

### Ce critère est requis pour le niveau 3.

La teneur et le niveau de matériau R doivent être déclarés de manière appropriée pour chaque livraison de béton (voir l'annexe).

Pour le contenu minimum de matériel R éligible pour l'obtention de la certification CSC R dans une classe de performance donnée (voir l'annexe).

### Preuve requise

Vérification par échantillonnage d'une sélection de protocoles de conception de mélanges de béton pour le béton portant le certificat CSC-R (niveau 3).

Les informations suivantes de chaque conception de mélange couverte par le module R doivent être téléchargées dans la boîte à outils du CSC :

- Numéro d'identification unique
- Contenu matériel R
- Nombre d'étoiles réclamées

La teneur en matériau R dans le mélange de béton doit être confirmée par la liste de dosage ou par une confirmation du fabricant faisant référence à la liste de dosage.

### ET

En cas de certification initiale :

Le contenu en matériau R pour la conception du mélange de béton qui peut devoir être fourni par la centrale à béton souhaitant obtenir un module R du CSC. La classe de matériau R la plus élevée est décisive.

### ET

Déclaration annuelle de conformité par la direction (voir annexe).

## R5.04 Teneur minimale en matériaux-R (niveau 4)

### Type de critère

Usine

### Points réalisables pour ce critère

**Béton:** 0 point

### Ce critère est requis pour le niveau 4.

La teneur et le niveau de matériau R doivent être déclarés de manière appropriée pour chaque livraison de béton (voir l'annexe).

Pour le contenu minimum de matériel R éligible pour l'obtention de la certification CSC R dans une classe de performance donnée (voir l'annexe).

### Preuve requise

Vérification par échantillonnage d'une sélection de protocoles de conception de mélanges de béton pour le béton portant le certificat CSC-R (niveau 4).

Les informations suivantes de chaque conception de mélange couverte par le module R doivent être téléchargées dans la boîte à outils du CSC :

- Numéro d'identification unique
- Contenu matériel R
- Nombre d'étoiles réclamées

La teneur en matériau R dans le mélange de béton doit être confirmée par la liste de dosage ou par une confirmation du fabricant faisant référence à la liste de dosage.

### ET

En cas de certification initiale :

Le contenu en matériau R pour la conception du mélange de béton qui peut devoir être fourni par la centrale à béton souhaitant obtenir un module R du CSC. La classe de matériau R la plus élevée est décisive.

### ET

Déclaration annuelle de conformité par la direction (voir annexe).